



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le 8 août 2011 à 19h30 à la salle du conseil (salle du centre) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.  
Sont présents, messieurs les conseillers:

René Guimond	# 1
Danny Boucher	# 2
Jean-François Bienvenue	# 3
Stéphane Boutin	# 4
Denis Paris	# 5
Benoit Depot	# 6

ainsi que le directeur général/secrétaire-trésorier, M. François Gaudreault.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RECUEILLEMENT

Après le moment de recueillement, monsieur Grimard souhaite la bienvenue et ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés 117-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point «varia» ouvert.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Déneigement
  - 4.1. Mandat service d'entretien des chemins d'hiver
  - 4.2. Mandat service d'entretien stationnements et des trottoirs
5. Piste piétonnière et cyclable
  - 5.1. Marquage et signalisation
  - 5.2. Livraison des publi-sacs
  - 5.3. Bilan financier
6. Piste multifonctionnelle
  - 6.1. CPTAQ – Orientation préliminaire
  - 6.2. Modification du tracé
  - 6.3. Suivi des travaux
7. Activité du 14 juillet – Bilans
  - 7.1. Bilan de l'activité
  - 7.2. Bilan financier
8. Rapport AquaData
9. Ajout sable sur le terrain de balle
10. Règlements d'urbanisme et d'aménagement
11. Finances
  - 11.1. Dépenses
  - 11.2. Salaires
12. Rapport des élus
13. Correspondances
14. Varia
  - 14.1. Branchement Aqueduc rue St-Jacques
  - 14.2. Relations publiques
15. Période de questions
16. Levée ou ajournement de l'assemblée

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 7 JUILLET 2011

Rés 118-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Denis Paris que le procès-verbal du 7 juillet 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

04. DÉNEIGEMENT

04.1 MANDAT SERVICE D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Rés 119-11

CONSIDÉRANT QUE le devis n'était pas conforme à notre politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QU'il a été question d'introduire un système de pondération aux devis d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les devis du mandat de service d'entretien des chemins d'hiver 2011-2012 (option 2012-2013 et 2013-2014) a été révisés afin d'être conforme à notre politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE pour l'octroi du contrat, un système de pondération a été inclus au devis afin d'être le plus objectif possible lors de l'octroi;

CONSIDÉRANT QU'aucun comité n'a été formé pour la gestion de l'appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter le devis d'appel d'offres, les critères du système de pondération et d'évaluation des offres, et d'autoriser le directeur général à procéder à l'appel d'offres sur invitation, et de nous soumettre les soumissions en conseil lors de la prochaine séance.

Adoptée.

04.2 MANDAT SERVICE D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Rés120-11

CONSIDÉRANT QUE le devis n'était pas conforme à notre politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QU'il a été question d'introduire un système de pondération aux devis d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE les devis du Mandat de déneigement des trottoirs et stationnement pour 2011-2012 (options 2012-2013 et 2013-2014) a été révisés afin d'être conforme à notre politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE pour l'octroi du contrat, un système de pondération a été inclus au devis afin d'être le plus objectif possible lors de l'octroi;

CONSIDÉRANT QU'aucun comité n'a été formé pour la gestion de l'appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter le devis d'appel d'offres, les critères du système de pondération et d'évaluation des offres, et d'autoriser le directeur

général à procéder à l'appel d'offres sur invitation, et de nous soumettre les soumissions en conseil lors de la prochaine séance.

Adoptée.

05. PISTE PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE

05.1 MARQUAGE ET SIGNALISATION

Rés 121-11

CONSIDÉRANT QUE la piste piétonnière et cyclable nouvellement construite demande des travaux de marquage et que ceux-ci ont été autorisés lors de la dernière réunion;

CONSIDÉRANT QUE selon les plans prévus une demande de soumission a été demandée à quatre entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est A1 ligne jaune (sous-traitant de Arsenault Asphalte) au montant de 1152\$ taxes incluses.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les travaux de marquage de la piste piétonnière et cyclable soient effectués par A1 ligne jaune. Les travaux sont prévus pour le 11 août 2011.

Adoptée.

05.2 LIVRAISON DES PUBLI-SACS

Rés 122-11

CONSIDÉRANT QUE la piste piétonnière et cyclable nouvellement construite est empruntée par le livreur de publi-sacs;

CONSIDÉRANT QUE selon le code de la sécurité routière, celui-ci ne devrait pas emprunter la piste pour la livraison des publi-sacs;

CONSIDÉRANT QU'après discussion avec le livreur, celui-ci nous suggère de regarder la possibilité de transférer les crochets du côté ouest de la route, ou simplement regrouper plusieurs adresses pour faire moins de livraisons.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le directeur général envoie, au nom du conseil, un avis au livreur, avec copie conforme à l'entreprise Publi-sacs, et à la Sûreté du Québec, comme quoi, il doit cesser immédiatement d'emprunter la piste piétonnière et cyclable pour la livraison des Publi-sacs, conformément au code de la sécurité routière. Cette mesure vise à ne pas compromettre la sécurité des usagers.

Adoptée.

05.3. BILAN FINANCIER

Rés 123-11

CONSIDÉRANT QUE les travaux sur la piste piétonnière et cyclable sont exécutés à l'exception du marquage;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations de paiements à Arsenault Asphalte nous a été transmises comme prévu par SNC Lavalin, une au montant de 164,197.93\$ et une autre au montant de 18,244.21\$ (10% de retenue contractuelle) pour un montant total de 182,442.14\$ taxes incluses.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la municipalité de Parisville a adressé un avis des conditions de paiements no.1 à Arsenault Asphaltes l'obligeant à fournir les pièces justificatives suivantes :

- La liste des fournisseurs;
- La fourniture des quittances des fournisseurs;
- Une déclaration solennelle attestant que les fournisseurs ont été payés.

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir le paiement no. 2, l'entrepreneur devra fournir les attestations de la CCQ, de la CSST ainsi que la remise d'un cautionnement d'entretien du même montant (10% des travaux exécutés).

CONSIDÉRANT QUE l'estimation finale des travaux à 198 105.98\$ taxes incluses pour un budget initial de 230 000\$

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser les paiements sur réception des pièces justificatives.

Adoptée.

06. PISTE MULTIFONCTIONNELLE

06.1 CPTAQ – ORIENTATION PRÉLIMINAIRE

Rés 124-11

Le directeur général dépose l'orientation préliminaire dans le dossier 370892.

«Si les observations énoncées précédemment reflètent bien la situation, la Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être autorisée.

La Commission considère que cet échange de terrains serait positif pour l'agriculture. Pour ce qui est de la piste multifonctionnelle, comme elle le mentionnait dans sa décision 357268, une autorisation n'aurait aucune incidence sur les activités agricoles qui ont cours dans ce milieu.»

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le directeur général adresse une lettre à la CPTAQ afin d'accélérer le traitement final, que le nouveau tracé traité au point 06.2 soit arpenté, et que le dossier soit préparé afin d'être présenté préalablement à M. Habel, avant d'être déposé au notaire pour transaction finale.

Adoptée.

06.2 MODIFICATION DU TRACÉ

Rés 125-11

CONSIDÉRANT QUE le tracé dans l'entente de principe reliait, en ligne droite, le lot 725 (de la décharge) à la piste de Deschailons-sur-St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le tracé doit pour des raisons de sécurité et de logique de conception avoir une forme en «S».

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau tracé respecte les 66 pieds de large prévus dans l'entente initiale.

CONSIDÉRANT QUE M. Clément Habel a été rencontré par M.

Maurice Grimard au sujet des modifications et que celui-ci était favorable à la modification pourvu que les 66 pieds soit respecté.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le tracé soit modifié selon les spécifications présentées à M. Abel, que celui-ci en soit avisé par écrit, que les fossés soit fait, et que le tout soit arpenté et modifié au plan.

Adoptée.

### 6.3 SUIVI DES TRAVAUX

Rés 126-11

Le maire et le directeur général font état de l'avancement des travaux.

CONSIDÉRANT QUE les prochaines étapes nécessiteront des demandes de soumissions pour l'achat du sable, de l'agrégat et des divers éléments d'infrastructures et de mobilier urbain.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de poursuivre les travaux en analysant les diverses soumissions conformément à notre politique de gestion contractuelle et d'octroyer les contrats conformément aux budgets initiaux.

Adoptée.

### 07. ACTIVITÉ DU 14 JUILLET – BILANS

#### 07.1 BILAN DE L'ACTIVITÉ

Jean-François Bienvenue fait le bilan de l'activité du 14 juillet.

#### 07.2 BILAN FINANCIER

Le directeur général fait le bilan financier de l'activité du 14 juillet.

### 08. RAPPORT AQUA DATA

Rés 127-11

CONSIDÉRANT QUE lors de la dernière séance du conseil il a été établi de faire faire une soumission à AquaData pour la réalisation de test sur les bornes-fontaines.

CONSIDÉRANT LA soumission à 975\$+tx, nous avons fait réaliser, les analyses le 28 juillet dernier.

CONSIDÉRANT QUE le rapport a été déposé à la municipalité et que le technicien viendra le présenter au directeur général et à l'inspecteur municipal au courant des prochains jours.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le directeur général prenne connaissance des recommandations, qu'il soumette le rapport au SSIMRCB et que les bornes soient identifiées avec la couleur correspondante.

Adoptée.

09. AJOUT DE SABLE SUR LE TERRAIN DE BALLE

Rés 128-11

CONSIDÉRANT QUE le terrain de balle, après vérification, ne se draine pas bien suite à de fortes pluies.

CONSIDÉRANT QU'un endroit a été jugé problématique à l'avant-champ.

CONSIDÉRANT QU'en étendant un voyage de sable la situation pourrait être améliorée considérablement.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le directeur général à faire livrer un voyage de sable et que l'étendage soit la responsabilité des Loisirs de Parisville.

Adoptée.

10. RÈGLEMENTS D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT

Le directeur général informe le conseil qu'il procède présentement à la relecture de la réglementation d'urbanisme et d'aménagement qui a été déposé par la MRC de Bécancour.

Il réunira au cours des prochaines semaines le CCU pour finaliser le tout. Par la suite, les recommandations seront déposées au conseil municipal.

11. FINANCES

11.1. DÉPENSES

Rés 129-11

Dépenses juillet 2011			
2011/07/11	ADN COMMUNICATION	CONCEP. SITE WEB 2E ACOMPTE	1 025,33
2011/07/13	MINISTÈRE QUÉBEC	PAL JUIN	388,70
2011/07/13	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENF JUILLET 2011	1 157,41
2011/07/13	SSQ	REER JUIN 2011	762,40
2011/07/14	PETITE CAISSE PARISVILLE	AVANCE DE FOND FÊTE 15E	200,00
2011/07/19	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	65,97
2011/07/19	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	65,97
2011/07/19	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	22,79
2011/07/19	ENFOUIBEC	ENF. COLLECTE DÉCHETS	351,89
2011/07/19	GABRIEL JACQUES	SERVICE INFORMATIQUE VIRUS	65,00
2011/07/19	GROUPE AST	MUTUELLE DE PRÉVENTION	56,96
2011/07/19	GROUPE SYMAC	GRAISSE POUR BALISE PISTE	6,61
2011/07/19	KONICA MINOLTA	PHOTOCOPIES JUIN 2011	29,65
2011/07/19	LVM INC.	NUCLÉODENSIMÈTRE HONORAIRES	1 834,19
2011/07/19	MÉCANIQUE YVON COSSETTE	TÊTE MOTORISÉE ET ACCESS.	931,68
2011/07/19	MÉCANIQUE YVON COSSETTE	POULIE ET LAME ACCESS.	193,21
2011/07/19	MÉCANIQUE YVON COSSETTE	LAMES	49,90
2011/07/19	MUN DE DESCHAILLONS	ANALYSE EAU 12 AU 18 JUIN 2011	105,00
2011/07/19	PELOUSE PAT	PELOUSE 2011 1/5	1 670,14
2011/07/19	PELOUSE PAT	PELOUSE 2011 2/5	1 670,14
2011/07/19	SIGNOPLUS	BALISE ET POTEAU: DANGER	452,79
2011/07/20	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMBOURSEMENT TVQ - PER1-3	250,54
2011/07/20	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMBOURSEMENT TVQ PER 4-6	94,03
2011/07/21	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	317,89
2011/07/25	BMR FORTIERVILLE	CORDE POUR PISTE CYCLABLE	12,51
2011/07/25	BMR FORTIERVILLE	CORDE PISTE CYCLABLE	47,78
2011/07/25	BMR FORTIERVILLE	RUBAN À MESURER PISTE	37,57
2011/07/25	BMR FORTIERVILLE	BORDURE NOIRE POUR GARE	31,81
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	DRAIN ENROBÉ PISTE CYCLABLE	22,08
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ESSANCE PLAQUE VIBRANTE	12,60
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ARTICLE NETTOYAGE BASSIN	94,44
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	EXTERMINATEUR FOURMI	5,08
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ARTICLE NETTOYAGE	49,33
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	COUPE-VITRE STATION DISTRIB.	6,61
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ARTICLE NETTOYAGE STATION	9,58

2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ARTICLE NETTOYAGE	7,60
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	SEMENCE MÉLANGE B NOUV. RUE	126,20
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	SEMENCE MÉLANGE B 1240, ST-JAC	45,60
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	PIÈCES POUR PISTE CYCLABLE	12,00
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	LUNETTE ANTI-ÉCLABOUSSURE	5,62
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ABSORBANT ODEUR GARE	23,31
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	CORDE PISTE CYCLABLE	8,78
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ESSENCE, PEINT., BORDURE GAZON	40,72
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	HACHETTE, PAILLIS, BORDURE	76,39
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	SEMANCE MÉKANGE B GARE	9,12
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	COUPE-PELOUSE, PAILLIS GARE	32,34
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ENTRETIEN STATION + ARTICLES	57,00
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	SEMANCE MÉLANGE B GARE	22,80
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	MÈCHE TRAVAUX PISTE CYCLABLE	14,07
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	ARTICLE NETRETIEN GARE + SALLE	53,77
2011/07/25	COOP DE PARISVILLE	LAME POUR VITRE DE PORTE GARE	1,82
2011/07/25	ENTREPRISES JACQUES BEAUDET	ENTRÉE EAU 1205, RT 265	192,25
2011/07/25	FQM	DICOM - AFFICHE CIRCULATION	15,49
2011/07/25	FRANÇOIS GAUDREULT	REPAS -CONGRÈS ADMQ	17,03
2011/07/25	GRIMARD MAURICE	CIRCULAIRE JEUDIS EN CHANSONS	172,19
2011/07/25	GROUPE GASTONGUAY	INST. PRISES, DIJONCTEUR GARE	301,46
2011/07/25	HYDRO-QUÉBEC	1170, TERRAIN-DE-JEU	513,76
2011/07/25	HYDRO-QUÉBEC	210, ST-JOSEPH, DESCHAILLONS	1 068,90
2011/07/25	VISA	VISA JUIN 2011	665,36
2011/07/25	IMPRIMERIE BERNIER & FILS INC	AFFICHES JEUDIS CHANSONS	56,96
2011/07/25	JACQUES ARSENAULT ASPHALTE	BANDE PIÉTONNIÈRE	164 197,94
2011/07/25	JACQUES ARSENAULT ASPHALTE	RETENUE BANDE PIÉTONNIÈRE	18 244,21
2011/07/25	LES EXC. ROLAND LAQUERRE INC.	EXCAVATION +NIVELEUSE PISTE	3 525,99
2011/07/25	LES JARDINS MARIE-VICTORIN	LOC. ARBUSTES JEUDI CHANSONS	207,69
2011/07/25	LES POMPES R. FONTAINE	RÉPARATION POMPES ÉGOUTS	1 076,89
2011/07/25	MICROMEDICA	ANTIVIRUS ET DISQUE DE SÛRETÉ	301,79
2011/07/25	P.E.PÉRUSSE	ACHAT PORTE THERMOS GARE	54,68
2011/07/25	SNC LAVALIN INC	SURVEILLANCE AIRE PIÉTONNIÈRE	1 329,27
2011/07/27	AGENCE DU REVENU DU CANADA	DAS FED AVRIL MAI JUIN 2011	2 675,25
2011/07/27	CSST	CSST AVRIL MAI JUIN 2011 + COT	575,90
2011/07/27	REVENU QC DAS	DAS AVRIL MAI JUIN 2011	6 591,01
2011/07/30	BELL CANADA	TÉLÉPHONE JUILLET 2011	378,09
<b>Total</b>			<b>214 796,83</b>

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les comptes et effets ci-dessus énumérés soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

## 11.2. SALAIRES

Le rapport des salaires du mois de juillet a été déposé au conseil.

## 12. RAPPORT DES ÉLUS

Jean-François Bienvenue

- Conférence de Presse, centre Parisoleil

Dany Boucher

- Rencontre M. Jean-Claude St-Onge, fermeture de la route

René Guimond

- Terrain miné, route à la Laine
- 

Benoit Depot

- Retour présentation film Gazland

Stéphane Boutin

- Jeux d'eau (suivi)

Denis Paris

- Suivi organismes

Maurice Grimard

- Rencontre services Incendie (SSIMRCB)
- Démission de Mme Ginette Deshaies
- Rencontre MRC, transport collectif

### 13. CORRESPONDANCES

- Revue QUORUM
- Bulletin de la SQ

### 14. VARIA

#### 14.1 BRANCHEMENT AQUEDUC RUE ST-JACQUES (Sylvain Paris)

Questionnement à savoir s'il devait y avoir deux personnes à l'intérieur du trou pour exécuter les travaux de réparation. Questionnement sur la méthode de travail.

#### 14.2 RELATIONS PUBLIQUES

Monsieur Benoit Depot juge inapproprié que le directeur général parle en son nom lorsqu'il parle au nom de la municipalité. Il réitère en mentionnant que le directeur général est le représentant di conseil et que le conseil parle par résolution. Or, l'utilisation du nous doit être utilisé dans toutes les communications adressée à la population, ainsi qu'aux médias.

### 15. PÉRIODE DE QUESTIONS

NIL

### 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance ordinaire soit levée à 20h50, et qu'une séance ordinaire soit tenue le 12 septembre 2011.

Adoptée.

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signent au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

Rés 130-11

---

Maurice Grimard, Maire

---

François Gaudreault, Directeur général  
et secrétaire-trésorier